L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BURLAUX : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 23 NOVEMBRE 1896 Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une chance pour les MARCHANDS D'HUILE.

L'entrepôt de la Compagnie "Septoline & Safety Oil."

Ensemble avec les reservoirs et pompes à huile, chevaux, wagons, etc., à l'encan.

Dans l'affaire de W. E. Sewell vs ses créanciers, No 50,525 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, No 336 rue Carondelet—Le LUNDI, 23 novembre 1896, à 11 heures A. M., à l'entrepôt de la Septoline and Safety Oil Company, situé rue Clio, entre les rues Claiborne et Derbigny, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, daté et signé le 10 novembre 1896, adressé à W. H. Fitzpatrick, encanteur, il sera offert en vente aux enchères publiques, comme suit—

Un entrepôt, vendu séparé de la terre sur lequel il se trouve, deux réservoirs en fer, en très bon état, ayant une capacité de 10,000 gallons chacun.
Une jolie pompe Gould, en connection avec les réservoirs.
Un cheval.
Un wagon couvert.
Deux wagons réservoirs.
Deux jumpers.

Conditions—Comptant sur les lieux.
12 nov—12 15 22 23

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI COTTAGE SIMPLE

No 2014 RUE PHILIP,

Entre Sud Remparts et St Patrick.

Dans l'affaire de la Succession de John Allen (on Allen Lovins.)

No 50,330. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR HECKER & SMITH.—J. Paul Hecker, encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet—Le MARDI, 24 novembre 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu et conformément à deux ordres séparés, en rendu et signé le 8 oct bre 1896 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, (siégeant pour l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C, maintenant absent en vacance) et l'autre (amendant les conditions de la vente) rendu et signé le 22 octobre 1896 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu aux enchères publiques la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, St-Patrick, St Denis et Première, désigné comme lot No 4 sur un plan tiré par A. Knell, en date du 30 décembre 1852, et déposé dans le bureau de John F. Coffey, ancien notaire dans cette ville, comme plan No 6 sur le livre No 1, et le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Philip sur 86 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée dans le fond, commune à celui-ci et autres lots:

Les améliorations consistent d'un cottage seul, avec trois chambres, chemin de voiture sur le côté et une écurie dans le fond et très désirable pour ceux ayant chevaux et voitures.

Conditions—Une moitié on plus comptant et le reste, s'il y en a, en un an avec billet portant 8 pour cent d'intérêt, garanti par privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurités. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1896 en plus du prix de l'adjudication et fera un dépôt de 20 0/0 comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
24 oct—24 25—nov 1 8 15 22 à date

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Installations et ustensiles de Boulangerie,

Cheval, mulet, wagon à ressorts, coffre-fort, vitrines, comptoir et divers.

SUCCESSION DE THOMAS PIPER.

No 51,214—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—JEUDI, 26 novembre 1896, à 10:30 heures A. M., sur les lieux, No 2030 rue Popdras, entre Prieur et Johnson, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté le 12 novembre 1896, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Tout et par icullèrement les effets mobiliers. D'après l'inventaire enregistré.
Conditions—Comptant avant livraison.
15 nov—15 16 17 22 à date

PAR'OIDIUM

(Pas poison!)

Merveilleux remède pour toutes maladies des plantes et des arbres fruitiers.

Puissant destructeur des poux des estiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les fleurs et les champs.

Th. *Par'oidium Extract*, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coqueluches et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.

Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Boucher, St Paul, Minnesota.

Agents demandés partout.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un assortiment de choix de Groceries, Vins et Liqueurs,

Comptoirs, installations, coffre-fort et divers.

In re Peter Davis vs ses créanciers.

No 51,460—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau, No 727 rue Commune—MERCREDI, 25 novembre 1896, à 11 h. A. M. sur les lieux rue Douane et Johnson, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, daté et signé le 10 novembre 1896, adressé à W. H. Fitzpatrick, encanteur, il sera offert en vente aux enchères publiques, comme suit—

Un entrepôt, vendu séparé de la terre sur lequel il se trouve, deux réservoirs en fer, en très bon état, ayant une capacité de 10,000 gallons chacun.
Une jolie pompe Gould, en connection avec les réservoirs.
Un cheval.
Un wagon couvert.
Deux wagons réservoirs.
Deux jumpers.

Conditions—Comptant sur les lieux.
12 nov—12 15 22 23

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI COTTAGE SIMPLE

No 2014 RUE PHILIP,

Entre Sud Remparts et St Patrick.

Dans l'affaire de la Succession de John Allen (on Allen Lovins.)

No 50,330. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR HECKER & SMITH.—J. Paul Hecker, encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet—Le MARDI, 24 novembre 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu et conformément à deux ordres séparés, en rendu et signé le 8 oct bre 1896 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, (siégeant pour l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C, maintenant absent en vacance) et l'autre (amendant les conditions de la vente) rendu et signé le 22 octobre 1896 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu aux enchères publiques la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, St-Patrick, St Denis et Première, désigné comme lot No 4 sur un plan tiré par A. Knell, en date du 30 décembre 1852, et déposé dans le bureau de John F. Coffey, ancien notaire dans cette ville, comme plan No 6 sur le livre No 1, et le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Philip sur 86 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée dans le fond, commune à celui-ci et autres lots:

Les améliorations consistent d'un cottage seul, avec trois chambres, chemin de voiture sur le côté et une écurie dans le fond et très désirable pour ceux ayant chevaux et voitures.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et le reste, s'il y en a, en un an avec billet portant 8 pour cent d'intérêt, garanti par privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurités. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1896 en plus du prix de l'adjudication et fera un dépôt de 20 0/0 comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
24 oct—24 25—nov 1 8 15 22 à date

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Installations et ustensiles de Boulangerie,

Cheval, mulet, wagon à ressorts, coffre-fort, vitrines, comptoir et divers.

SUCCESSION DE THOMAS PIPER.

No 51,214—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—JEUDI, 26 novembre 1896, à 10:30 heures A. M., sur les lieux, No 2030 rue Popdras, entre Prieur et Johnson, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté le 12 novembre 1896, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Tout et particulièrement les effets mobiliers. D'après l'inventaire enregistré.
Conditions—Comptant avant livraison.
15 nov—15 16 17 22 à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur nouveau No 1464 rue Magazine,

entre les rues Race et Robin,

(la rue à l'arrière étant Constance.)

W. L. Wilson vs Mme Mary Ann Pickford, administratrice et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51,275—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 décembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent et appartiennent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Race, Constance et Robin, désigné par le numéro Trois sur un plan dressé par H. Moelhausen, voyer, déposé comme plan numéro quatre-vingt-un, en l'étude de J. B. Marks, ancien notaire, conformément au dit plan le dit lot de terre mesure au pied américain vingt-trois pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Magazine sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes et demi, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 nov—13 20 27—déc 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Deuxième District.

Succession de Susanne Wax, veuve de Simon Courrège.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.—No 19,820.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureau, No 723 (ancien No 155) rue Commune—MERCREDI, le 2 décembre 1896, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encans de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément deux ordres de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, datés respectivement du 4 août et du 23 octobre 1896, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre d'une forme irrégulière situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par le Chemin du Bayou, les rues Claiborne, Ursulines et Robertson, mesurant 42 pieds 5 pouces de face à la rue Claiborne sur la profondeur suivante, à savoir: sur la ligne la plus près et parallèle à la rue Ursulines 65 pieds et sur la ligne la plus près au Chemin du Bayou, sur une ligne parallèle à la ligne opposée, il a une première profondeur de 13 pieds 11 pouces, auquel point il forme un angle émoussé et mesure sur une ligne oblique courant vers le Chemin du Bayou, 11 pieds 11 pouces plus ou moins, d'où il mesure 59 pieds sur une deuxième profondeur sur le côté le plus près du Chemin du Bayou et 45 pieds plus ou moins sur la ligne du fond, le tout formant partie d'un ex-agone irrégulier d'après un plan dressé par C. A. de Armas, architecte, le 16 décembre 1853, et déposé en l'étude de O. de Armas, notaire en cette ville, dans son livre de plans No 4.

Une portion de terre contigue au ci-dessus mesurant 2 pieds de face à la rue Claiborne sur 65 pieds plus ou moins de profondeur. Une autre portion de terre contigue au précédent dans le fond mesurant 69 pieds 9 pouces sur la ligne la plus près de la rue Claiborne courant obliquement vers la dite rue, 60 pieds sur l'autre ligne donnant jo ailleà la première ligne, 32 pieds 9 pouces sur la ligne parallèle à la rue Ursulines et environ la même mesure sur la ligne de la propriété de Mme Pavageau. Le tout d'après le devis annexé à un acte pardevant Q de Armas, étant annexé à un acte et déposé pardevant G. Legardeur, notaire en cette ville, en date du 12 mars 1894.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 oct—31—nov 6 13 20 27—déc 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Sixième District.

Thomas Callagan vs James Robinson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 51,057.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 24 novembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 259, borné par les rues Valence, Camp, Chestnut et Cadiz, mesurant 30 pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, et est composée d'une grande partie du lot désigné sur un plan dressé par F. A. Puyo, le 23me jour de février 1839, déposé à l'étude de E. V. Foulon, notaire, par le No 8: la dite portion commence à 34 pieds de l'encoignure des rues Camp et Valence, et s'étend vers la rue Chestnut, de manière à donner la façade ci-dessus de 30 pieds sur la rue Valence.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—1° Au comptant pour payer les billets passés dus, se montant à $200 00/100 avec 8 pour cent par an d'intérêt à partir du 17 août 1895; 10 pour cent d'honoraires d'avocat, sur $1,050 00, les taxes de ville de 1895, $13, taxes d'Etat, 4 42-100, pour le plaignant, $9 25 frais de greffier, $3 00 frais de copie de l'acte de vente, les frais et charges du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville due sur la dite propriété.

2° L'acquéreur aura à assumer jusqu'au montant de son enchère le paiement des billets non maturés comme suit: 17 billets à recevoir chacun pour la somme de $50 daté chacun le 17 août 1895, tiré par le défendeur à son propre ordre et par lui endossés et payables respectivement en 15, 18, 21, 24, 27, 30, 33, 36, 39, 42, 45, 48, 51, 54, 57, 60 et 63 mois après leurs dates avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de leur date jusqu'au paiement final, garantis par privilège de vendeur et hypothèque sur la dite propriété conformément à l'acte passé par devant E. Commagère, notaire, le 17 août 1895.

3° Et le reste du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 oct—24 30—nov 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée dans le Premier District.

Marx Weil vs Moses Schwartz,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,036—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 24 novembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:—

Quatre certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Calemple et Calliope, désignés comme lots Nos Un, Deux, Trois et Quatre, mesurant chacun trente-et-un pieds, (31) onze pouces (11) et cinq lignes (5) de face à la rue Magazine, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds (127) dix pouces (10) et cinq lignes (5), entre lignes parallèles, le tout au pied américain et conformément à un plan fait par Arthur De Armas, député voyer de ville, en date du 3 aout 1887 et déposé dans les archives des procès dans l'affaire de Hugh W. Brown vs Anna Ogden Brown, No 22,146 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
24 oct—24 30—nov 6 13 20 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil.

Occasion splendide pour un Placement.

Voir le plan qui sera exposé à la Bourse.

Louis Grunewald vs Commercial Soap, Candle and Starch Manufactory Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 51,101.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 décembre 1896, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion irrégulière de terre, située dans le Troisième District de cette ville désignée par le No Quarante-Huit sur un plan fait par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, en date du 10 Nov. 1896, et enregistré dans le bureau du shérif civil, la dite portion de terre étant bornée par les rues Delaronde, Lizardi, la Voie Publique, Nord Peters et Forstall et mesurent comme suit: deux cent quarante pieds sur la rue Delaronde, deux cent trente-six pieds six pouces sur la rue Lizardi, cent vingt-neuf pieds un pouce à la rue Forstall et les mêmes mesures de la voie publique et la rue Nord Peters; commençant à l'encoignure de la rue Forstall et la Voie Publique, une face de sur la Voie Publique dans la direction de la rue Lizardi de quatre-vingt-dix-neuf pieds deux pouces s'étendant dans la même direction mais légèrement tournée vers la rue Delaronde pour une distance de soixante-huit pieds, de là sur une ligne dans la direction de la rue Nord Peters et Lizardi pour une distance de quatre-vingt-quinze pieds, de là à une distance de vingt-huit pieds quatre pouces à la rue Nord Peters où il rejoint la ligne de la dite propriété faisant face à la rue Lizardi.

Et tous les droits et titres du défendant à la batture ou alluvion en face de la dite propriété.

Laquelle dite portion de terre ferme le lot désigné par le No Un sur un plan dressé par C. A. De Armas, ingénieur, en date du 30 septembre 1869 et déposé dans le bureau de Théo. Guyot, ancien notaire, mais cet portion dudit No Un depuis exproprié par le Orleans Levee Board.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur la dite propriété et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, comprenant les machines, bouilloires, installations, meubles et tout ce qui y appartient à et constituant la fabrique de la dite corporation du défendant ci-nommé sur les dits lieux et tous les droits, bénéfices et avantages qui y appartiennent.

La dite portion de terre a été acquise par les défendants par l'achat de Alfred Delavigne, par acte pardevant André Dubourg, Jr., notaire, le 18 janvier 1889, C. O. Livre 130 to 304.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions.

I. Comptant pour payer 1° les dettes et charges du procès et de la vente, $5 00 coût de la copie de l'acte et 5 0/0 d'honoraires d'avocat sur le montant plein de $10,000 de bons, comme il est décrit ci-dessous et sur l'intérêt des dits bons depuis le 17 décembre 1896 jusqu'au paiement et aussi sur les coupons d'intérêt passés dûs, de $300, attachés aux dits bons, aussi bien que sur l'intérêt des dits coupons d'intérêt passés dûs (lequel intérêt est au taux de 5 0/0 par an à partir du 24 Sept. 1896, jusqu'au paiement) et les taxes d'Etat et de Ville (s'il y en a) dues sur la dite propriété.

2° La somme de $200, remboursement partiel des primes d'assurances payées par le plaignant.

3° La somme de $300, avec intérêt au taux de 5 0/0 par an à partir du 24 Sept. 1896, jusqu'au paiement étant pour les coûts et frais passés-dûs attachés aux bons ci-dessous décrits.

II. L'acquéreur devant assumer (jusqu'au montant de son enchère) le paiement de 20 bons de $500 chacun (faisant $10,000), tous datés le 24 mars 1890 et tombant dûs le 24 mars 1900, avec intérêt sur chaque bon au taux de six pour cent par an, à partir du 24 septembre 1896 jusqu'au paiement, payable semi-annuellement le 24me jour de mars et de septembre de chaque année, représenté par les coupons d'intérêt attachés aux dits bons; tous garantis par hypothèque sur ladite propriété d'après un acte passé par devant J. Bendernagel ancien notaire, le 24 mars 1890. Lesquelles dettes, charges, obligations, etc., de l'hypothèque originale, comme il est enregistré dans le Bureau des Hypothèques de cette paroisse, dans le livre 418, fol. 368.

III.—Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

Au lieu de l'assomption comme ci-dessus décrit les plaignants comme porteurs de l'hypothèque enlèvent et forclosent cet acquéreur à ce que l'acquéreur paye le tout comptant.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
13 nov—13 20 27—déc 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Contenu et Installations d'une Buvette.

Aussi d'un "Cash Register."

Mme Mary McDermott vs Thomas Morrow.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,972—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 27 novembre 1896, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste Anne entre Royale et Chartres—

Un grand assortiment de vêtements, bijoux, chapeaux casquettes et divers, etc., d'après inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 nov—14 18 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur du Sixième District.

William J. Martinez vs John E. Wetmore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51,262—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 17 décembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Deux certains lots ou portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet numéro trente et un, borné par les rues Camp, Lyons, Chestnut et Upperline Les dits lots ou portions de terre sont désignés par les lettres I et G sur un plan dressé par D. M. Brosnan, député-voyer, en date du 30 janvier 1890, annexé à un acte d'achat par le vendeur dans cette affaire passé pardevant Fred Zengel, notaire, le quatrième jour d'octobre 1890 et mesurant, conformément au dit plan, au pied américain, comme suit: le lot I forme l'encoignure des rues Camp et Lyons, et mesure cents pieds quatre pouces et deux lignes de face à la rue du Camp, cent deux pieds huit pouces et deux lignes de largeur dans le fond qui le divise du dit lot G sur une profondeur et face à la rue Lyons de cent pieds et une même profondeur de cent pieds sur la ligne de l'autre côté qui le divise du lot H du dit plan et le lot G mesure vingt neuf pieds huit pouces de face à la rue Lyons, vingt-neuf pieds onze pouces de face sur la rue Upperline, cent vingt six pieds, huit pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot F sur le dit plan le plus près de la rue Chestnut et cent trente pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne qui le divise des lots H et I, le plus près de la rue du Camp, les dites dites lignes de profondeur s'étendent de la rue Lyons à la rue Upperline. Acquis par le défendeur du demandeur conformément à un acte pardevant Fred Zengel, notaire, le 4 oct. 1890, sûreté enregistré au bureau de transfert livre 137, fol. 213.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 nov—13 20 27—déc 4 11 17

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété résidence extensive, attractive de valeur,

Portant le nouveau No 1241 rue Esplanade.

Mme Sylvanie B. Denègre vs O. F. Desforges et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 51,167—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 décembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droite, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Histoire ou Kerlerec, Bons Enfants ou St-Claude et Planché ou Marais, et mesurant, en mesure américaine, quatre-vingt-dix pieds de face à la rue Esplanade sur deux cent quinze pieds huit pouces de profondeur, entre lignes parallèles et composé des lots A et B, d'après le plan fait par Edgar Pilié, architecte, le 16 janvier 1885 et annexé à un acte passé pardevant B. Rouen, notaire, le 18 septembre 1885.

2° Un petit morceau de terre ou allée dans le même îlet, mesurant en mesure américaine, onze pieds trois pouces de face sur la rue Histoire ou Kerlerec et s'étendant en profondeur, entre lignes parallèles, quatre vingt quatre pieds neuf pouces et cinq lignes, où il rejoint la ligne de fond de la propriété ci-dessus.

Les deux portions de terre ci-dessus décrites sont formées des lots désignés par les Nos 5, 6 et 7, et de portions des lots désignés par les Nos 21 22 et 23 de l'îlet No. six sur un plan tiré par Allou d'Hémécourt, le 18 décembre 1848 et déposé dans le bureau de Thomas Layton, ancien notaire dans cette ville; le tout sera démontré par le dit plan tiré par Edgar Pilié, et annexé à un acte passé pardevant B. Rouen, le 18 septembre 1885, où la dite propriété est plus spécialement décrite sur le plan daté du 7 novembre 1892, dressé par L. J. Resnick, ingénieur civil.

Laquelle dite portion de terre ferme le lot désigné par le No Un sur un plan dressé par C. A. De Armas, ingénieur, en date du 30 septembre 1869 et déposé dans le bureau de Théo. Guyot, ancien notaire, mais cet portion dudit No Un depuis exproprié par le Orleans Levee Board.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur la dite propriété et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, comprenant les machines, bouilloires, installations, meubles et tout ce qui y appartient à et constituant la fabrique de la dite corporation du défendant ci-nommé sur les dits lieux et tous les droits, bénéfices et avantages qui y appartiennent.

La dite portion de terre a été acquise par les défendants par l'achat de Alfred Delavigne, par acte pardevant André Dubourg, Jr., notaire, le 18 janvier 1889, C. O. Livre 130 to 304.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions.

I. Comptant pour payer 1° les dettes et charges du procès et de la vente, $5 00 coût de la copie de l'acte et 5 0/0 d'honoraires d'avocat sur le montant plein de $10,000 de bons, comme il est décrit ci-dessous et sur l'intérêt des dits bons depuis le 17 décembre 1896 jusqu'au paiement et aussi sur les coupons d'intérêt passés dûs, de $300, attachés aux dits bons, aussi bien que sur l'intérêt des dits coupons d'intérêt passés dûs (lequel intérêt est au taux de 5 0/0 par an à partir du 24 Sept. 1896, jusqu'au paiement) et les taxes d'Etat et de Ville (s'il y en a) dues sur la dite propriété.

2° La somme de $200, remboursement partiel des primes d'assurances payées par le plaignant.

3° La somme de $300, avec intérêt au taux de 5 0/0 par an à partir du 24 Sept. 1896, jusqu'au paiement étant pour les coûts et frais passés-dûs attachés aux bons ci-dessous décrits.

II. L'acquéreur devant assumer (jusqu'au montant de son enchère) le paiement de 20 bons de $500 chacun (faisant $10,000), tous datés le 24 mars 1890 et tombant dûs le 24 mars 1900, avec intérêt sur chaque bon au taux de six pour cent par an, à partir du 24 septembre 1896 jusqu'au paiement, payable semi-annuellement le 24me jour de mars et de septembre de chaque année, représenté par les coupons d'intérêt attachés aux dits bons; tous garantis par hypothèque sur ladite propriété d'après un acte passé par devant J. Bendernagel ancien notaire, le 24 mars 1890. Lesquelles dettes, charges, obligations, etc., de l'hypothèque originale, comme il est enregistré dans le Bureau des Hypothèques de cette paroisse, dans le livre 418, fol. 368.

III.—Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

Au lieu de l'assomption comme ci-dessus décrit les plaignants comme porteurs de l'hypothèque enlèvent et forclosent cet acquéreur à ce que l'acquéreur paye le tout comptant.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
13 nov—13 20 27—déc 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Premier District.

Joseph Tanner vs Mme Thérèse O'Mara, femme de Patrick O'Mara, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,709—En vertu d'un writ de saisi et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 décembre 1896, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Première, Seconde, Roussean et Levée, le dit lot est désigné par le numéro Treize sur un plan dressé par J. H. Dakin en date du 15 novembre 1842 et déposé à l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire et mesure conformément trente (30) pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er nov—1er 2 10 17 24—déc 1er 3

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R

Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 7 50 et $1.00.

J. S. LANDRY,
Agent général pour le Fret et les Pass

J. S. LANDRY,
Surintendant.
Sheet-eam et dim

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Mary McDermott vs Thomas Morrow.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,972.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 28 novembre 1896, à 10:30 heures A. M., des propriétés ci-après décrites, à savoir—

En face de mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres

1° Le terme non expiré du bail des lieux à l'encoignure nord ouest des rues Peydras et Frank in, le loyer étant au taux de $50 00 par mois payable mensuellement et le bail expirant le 31 juillet 1897. Et au cas que le dit bail ne serait pas vendu, alors il serait offert en vente.

2° Le droit d'occuper les dits lieux à partir de la date de la vente jusqu'au 31 juillet 1897.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 nov—17 23 28

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le shérif d'un grand assortiment de vêtements, chapeaux, casquettes, etc., pour hommes et jeunes garçons.

—AUSSI—

De bijoux, etc.

Sternberg & Stern vs Léon Tykozinsky.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,372—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la pa